

#### IV.1.3. Validation des informations recueillies :

Les données ainsi relevées sur le terrain, ont été confrontées et croisées avec les diverses informations et documents en notre possession, avant que de n'être avalisées.

##### *IV.1.3.1. Analyse et interprétation des photographies aériennes :*

Après visite sur le terrain, l'exploitation des photos aériennes en notre possession (voir liste fournie au chapitre II-3), nous a permis de préciser ou d'étendre les limites de la zone inondée sur les secteurs inaccessibles, de doute, ou à la topographie pénalisante pour une vision au sol (limite de crue sur un secteur plat composé d'un puzzle de parcelles altimétriquement décalées).

##### Ainsi :

- **l'exploitation de la couverture photos aériennes IGN Noir et Blanc (du 6/12/03)** en **vision stéréoscopique** nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de la zone d'étude.

Celle-ci nous a permis :

- de **confirmer et de préciser** les limites de la crue relevées sur le terrain pour la partie Sud de notre zone d'étude, depuis Arles au Sud jusqu'à Tarascon au Nord. En effet, cette zone été encore largement couverte par les eaux à la date des prises de vue des photos (**fig. 17**).
  - La détection de traces **encore visibles** de la crue (ravinement, laisse de crue, dégâts ...) pour la partie Nord de la zone d'étude, ce secteur étant en effet déjà largement ressuyé à la date des prises de vue des photos.
- **l'exploitation de la couverture photos aériennes post-crue en couleurs du 04/12/2003,** (mission commandée par la CNR à la Société AERIAL) nous a permis d'avoir, une vue d'ensemble de l'axe principal du Rhône au voisinage du maximum de l'épisode, et une détection des zones de **brèches (fig. 19)** et de **surverses (fig. 20)**.

Ces clichés, sur la faible zone disponible au nord, nous ont été d'une grande utilité du fait que l'eau était encore présente, à la différence de ceux du 7/12/03.

Ces photos ont permis :

- de **confirmer et de préciser** les limites de la crue relevées sur le terrain de part et d'autre de l'axe du Rhône.
- Le repérage des zones sensibles et la confirmation des localisations des brèches relevées sur le terrain.



**Fig. 19** : Une photographie aérienne montrant une brèche (Photos CNR du 04/12/03)



**Fig. 20** : Une photographie aérienne montrant une surverse (Photos CNR du 04/12/03)

- **l'exploitation de la couverture photos aériennes en couleurs du 04/12/2003**, réalisée par la Société DIGIFRANCE pour le compte de la Mairie de Tarascon), couvrant toute la rive gauche du Rhône depuis Vallabrègues jusqu'à Arles.

Celle-ci nous a permis de confirmer sur le secteur les limites de la crue relevées sur le terrain, et de visualiser (**fig. 21**) les incidents survenus sur cette zone au pic de la crue : photos des 2 brèches (Mas de Teissier et les Ségonnaux) à l'origine des inondations des quartiers Nord d'Arles.



**Fig. 21 : Brèche de Mas de Teissier et plaine de Tarascon à Arles le 04 décembre** (photographies fournies par Mairie de Tarascon, service environnement).

- **l'exploitation de la couverture photos aériennes en couleurs du 03/12/2003,** réalisée pour le compte de la Mairie de Caderousse, couvrant toute la commune de Caderousse.

Celles-ci nous ont permis de confirmer les limites de la crue relevées sur le terrain concernant cette zone, et d'avoir l'illustration de cette zone au pic de la crue (**fig. 22**).



**Fig. 22 : Caderousse sous l'eau dès le 02/12/03 (Photos fournies par la Mairie de Caderousse).**

#### IV.1.3.2. *Comparaison des limites de la ZI relevées sur le terrain avec le reste des informations et documents en notre possession :*

Dans un deuxième temps, les limites de la zone inondées résultant de la vision terrain-photos aériennes, ont été confrontées avec diverses informations :

- **Comparaison de la ZI avec les PHEs** à disposition (PHE DDE30, CNR, Hydraulogik).

La superposition entre la zone inondée et les PHEs, issues de différentes sources, a mis en évidence une parfaite cohérence du tracé (**fig. 23**).

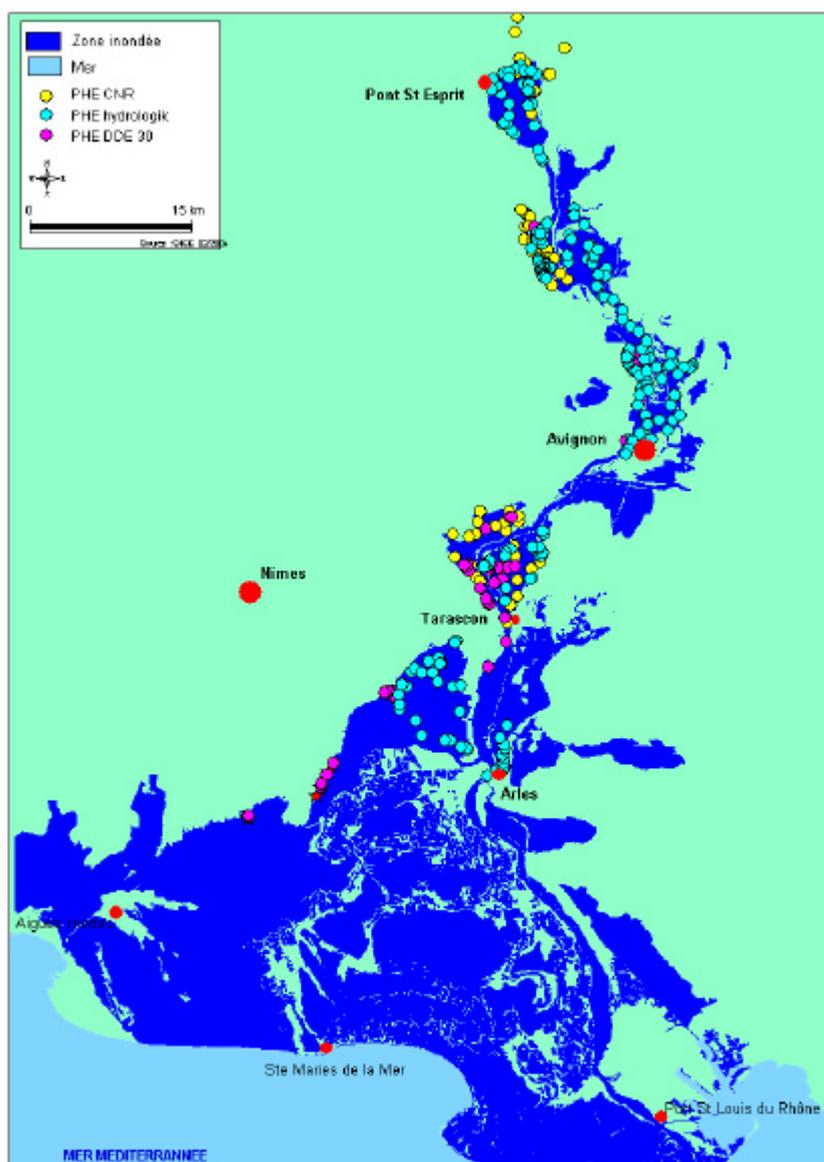
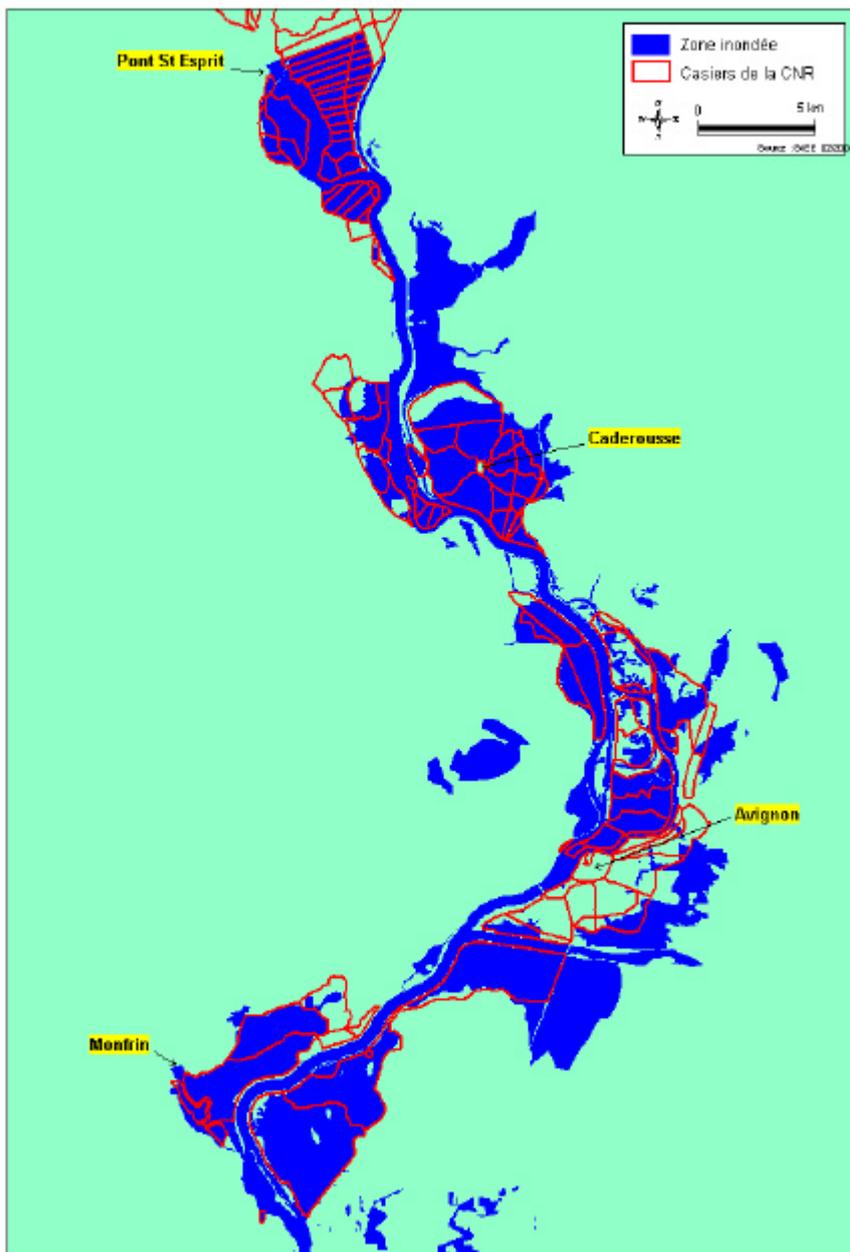


Fig. 23 : Comparaison entre la zone inondée (décembre 2003) et diverses PHEs (DDE30, CNR, Hydraulogik) relevées.

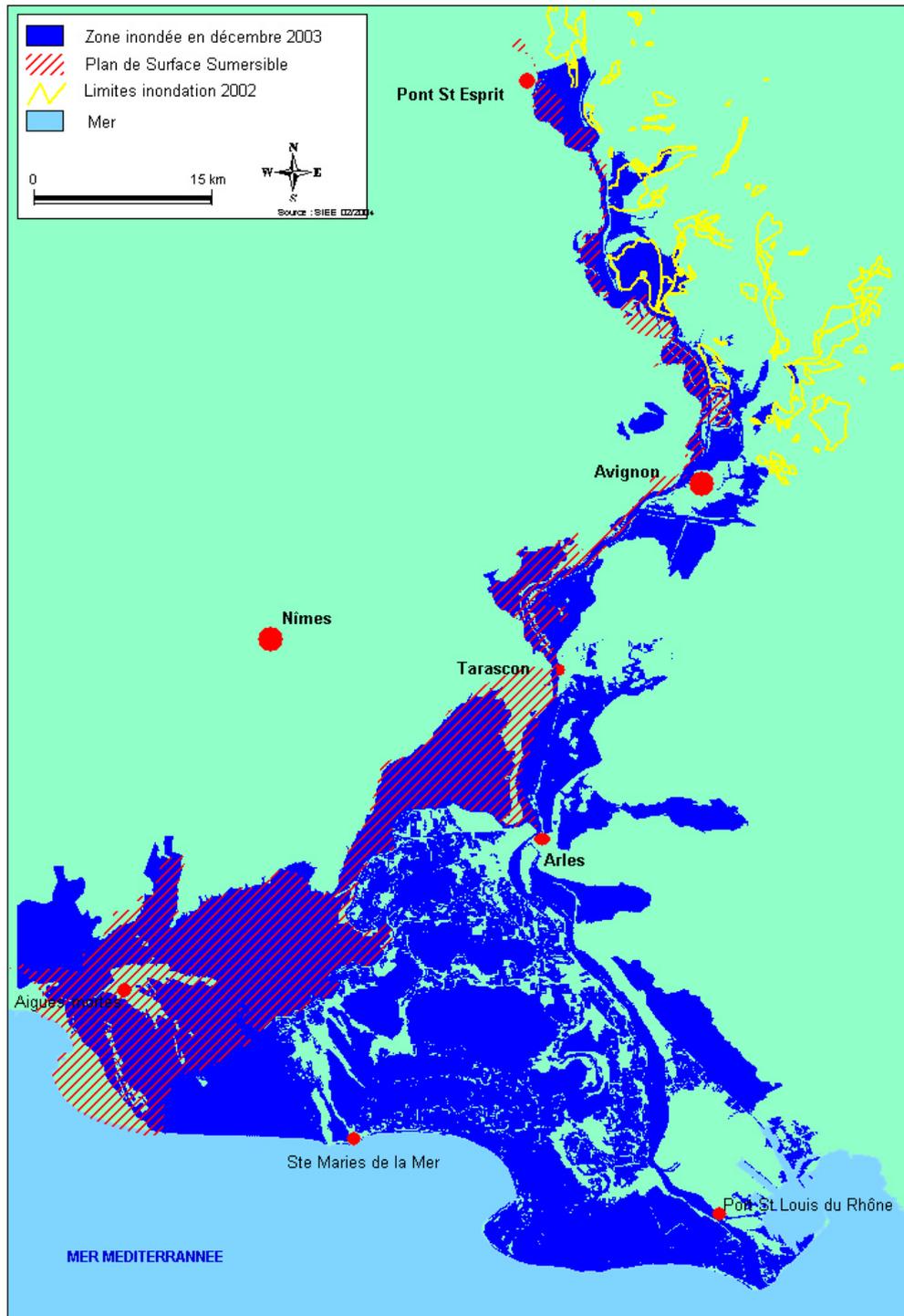
- **Comparaison de la zone inondée avec les Casiers CNR** (Étude de l'Institution du Territoire Rhône – SIEE / STRATEGIS) :

Il ressort de cette superposition une conformité entre la zone inondée **inhérente au Rhône** et les casiers CNR (**fig. 24**).



**Fig. 24 : Comparaison entre la zone inondée en décembre 2003 et les casiers CNR.**

- **Comparaison de la ZI avec les limites de crues historiques (PSS) :** (fig. 25)



**Fig. 25 : Comparaison entre la zone inondée (décembre 2003) et le PSS.**

- **Comparaison de la ZI avec la carte de Localisation des zones inondées dans la vallée du Rhône**, établie par le Parc Naturel Régional de Camargue (janvier 2004) :

Notre cartographie de terrain, s'intègre parfaitement dans celle établie par le Parc Camargue. Toutefois, pour toute la partie située entre Arles au Sud et le déversoir Nord de Tarascon, elle est plus détaillée (**fg. 28**).

En effet, la cartographie du Parc Camargue n'a été élaborée qu'à partir de l'image SPOT4 du 07/12/03.

